

les avantages de l'externalisation avec un partenaire tunisien

Les excellentes relations politiques, la densité de la coopération bilatérale ainsi que les importants flux tant humains que financiers entre les deux pays sont autant d'éléments de nature à marquer le caractère historique et stratégique des relations liant la Tunisie à la France. Premier client et fournisseur de la Tunisie, la France est également le premier investisseur étranger (hors énergie). Plus qu'un partenaire économique de la Tunisie, la France est un partenaire privilégié et de choix.

Une dynamique continue et pérenne dans les relations économiques bilatérales comme l'attestent les termes des échanges commerciaux, le volume des IDE et le nombre des entreprises françaises installées en Tunisie. Les différentes visites et rencontres bilatérales, aussi bien au niveau gouvernemental, qu'au niveau des organisations patronales et des opérateurs du secteur privé témoignent, en plus, d'une coopération mutuellement bénéfique et d'un partenariat complémentaire.

Le cadre juridique régissant les relations de coopération économique est dense. En plus de l'Accord d'Association avec l'Union européenne signé en 1995, plusieurs accords spécifiques ont été conclus avec la France couvrant notamment la double imposition, la coopération industrielle et énergétique, le tourisme, l'encouragement et la protection des investissements,...

les avantages de l'externalisation avec un partenaire tunisien

- Vous réduisez considérablement vos coûts.
- Vous réalisez des économies de l'ordre de 40 %.
- Vous vous dotez d'un avantage concurrentiel durable.
- Vous bénéficiez d'un savoir-faire éprouvé et irréprochable.
- Vous honorez vos contraintes budgétaires et vos délais d'exécution.
- Vous avez la satisfaction d'une qualité constante.
- Vous gagnez en tranquillité d'esprit.

Coopération économique et financière

L'Accord Cadre de Partenariat Economique et Financier signé à Paris, le 29 juillet 2004 et qui fixe les grandes lignes de la coopération bilatérale, a été renouvelé pour la période 2008-2011 lors de la visite d'Etat du Président Nicolas Sarkozy à Tunis en avril 2008. Cet accord s'articule autour de deux axes majeurs :

- Soutien à la mise à niveau de l'économie tunisienne pour accroître sa compétitivité face à la concurrence internationale ;
- Appui au développement durable et renforcement de la coopération institutionnelle pour développer le potentiel d'investissement.

Tunisie/AFD

Le groupe de l'Agence Française de Développement (AFD) a ouvert son bureau en Tunisie depuis 1992. Durant la période (1994-2004), la coopération avec l'AFD a permis de signer environ 53 conventions de financement d'un montant total de 1,166 milliard d'euros (02 milliards DT), soit une moyenne de 80 M.euros par an.

En tenant compte des stratégies de développement de la Tunisie, l'AFD oriente notamment ses concours en faveur des secteurs-clés de l'économie à savoir :

- La mise à niveau des PME.
- Le développement agricole intégré.
- Le développement communal.
- L'assainissement et la réhabilitation des Quartiers Populaires.
- La formation professionnelle.
- La gestion des ressources en eaux

IDE et présence française :

- Ces dernières années, l'investissement étranger a progressé dans les secteurs à fort contenu de valeur ajoutée pour lesquels la Tunisie dispose d'avantages comparatifs significatifs.

- Les investissements directs étrangers, IDE, ont enregistré une évolution importante. En 2008, ils ont représenté 20,8 % des investissements productifs, 6,5% du PIB, 50% des entrées de capitaux extérieurs et 20% des créations d'emploi.

- La stabilité politique, économique et sociale ainsi que l'amélioration de l'environnement des affaires grâce aux nombreuses réformes accomplies, ont contribué à la réalisation de ces résultats positifs.

Flux des IDE par rapport à la Formation Brute du Capital Fixe en 2008, en %

Tunisie	27,0
France	18,0
Espagne	13,9
Portugal	6,7
Allemagne	3,6
Italie	3,5

World Investment Report, ONUCED 2009

- La prépondérance de l'investissement étranger est manifeste dans le secteur manufacturier. Le partenariat est important et près de la moitié de ces entreprises se sont associées à des Tunisiens sous forme de joint-venture. 75 % de ces entreprises étrangères exportent la totalité de leur production.



- La Tunisie continue d'être un pays d'accueil attractif pour l'investissement étranger. Les investissements directs étrangers (hors investissements de portefeuille) sont passés de 402,9 MTND en 1997 à 3 127,3 MTND en 2008.

- La ventilation sectorielle des IDE hors énergie place le secteur des services en 1ère position avec 646,7 MDT en 2008 soit 43,2 % du total des IDE, suivi par le secteur manufacturier avec un volume d'investissement de 641,6 millions de dinars soit 42,8% du total des flux et le tourisme avec un volume d'investissement de 192 millions de dinars et une part de 12,8 %.

- La croissance des investissements dans les services atteste de l'amélioration de la plate-forme tunisienne en tant que site de services et de la restructuration du système de formation qui cherche à répondre aux exigences d'efficacité et de performance souhaités par les investissements étrangers.

- La France est le premier investisseur étranger (hors énergie) en Tunisie en termes de nombre d'entreprises ainsi que de volume d'IDE.

- Fin 2009, le nombre d'entreprises à participation française totale ou partielle s'est élevé à plus de 1250 soit près de 40% du total des entreprises à participation étrangère opérant en Tunisie

- Le volume des investissements français, hors énergie, réalisés en 2008 est de 967,7 millions

de Dinars tunisiens.

- Les investissements français en Tunisie sont constants et largement diversifiés. Ils concernent plusieurs secteurs d'activités dont notamment les industries mécanique, électrique et électronique (IMEE) ainsi que l'industrie du textile et habillement. Même si les IDE français ont également alimenté les activités de services, du tourisme, de l'énergie et de l'agriculture, ils sont largement orientés en direction de l'industrie manufacturière, pour environ 75% du total.

- Durant ces dernières années, il a été remarqué une diversification encore plus nette des investissements qui ont touché les activités à plus forte valeur ajoutée dans les secteurs électrique et électronique, des services et de la plasturgie. Le développement de l'industrie des composants automobiles et aéronautiques en Tunisie a été en partie drainé par les investissements d'opérateurs français de 1^{er} plan.

- De même, les services liés à l'informatique, aux télécommunications et plus récemment, certaines activités de service liées à l'entreprise tels que les centres d'appels et sociétés de développement de logiciels informatiques ont également connu un développement soutenu de la participation française. Ainsi, depuis près de 5 ans, les entreprises françaises se sont de plus en plus dirigées vers la création de projets à forte valeur ajoutée.

Echanges commerciaux :

La France est le premier partenaire commercial et représente 22,9% du commerce extérieur de la Tunisie. Pour sa part, la Tunisie est le 23ème client de la France et occupe la 21ème place au classement des fournisseurs de l'Hexagone.

Au cours des dix premiers mois de 2009, les échanges commerciaux de la Tunisie avec la France ont atteint 8 881,262 millions de dinars contre 10 409,8 pour la même période en 2008. Selon les statistiques du CEPEX, nos exportations se sont élevées au cours de cette période à 4 716,918 millions de dinars contre 5 794,945 millions de dinars en 2008 alors que nos importations ont atteint 416,344 millions de dinars contre 4614,925 millions de dinars.

En termes de pourcentage, les exportations tunisiennes vers la France ont enregistré une régression de 18,6% en comparaison avec la même période de l'année dernière. Les importations tunisiennes ont également baissé de 9,8%. Toutefois et pour la cinquième année consécutive, la balance commerciale est excédentaire en faveur de la Tunisie. De janvier à Octobre 2009, l'excédent a été de l'ordre de 552,6 millions de dinars.

Par ordre d'importance, les exportations tunisiennes sont constituées d'huiles brutes de pétrole, de minéraux, de produits de l'industrie mécanique et électrique, d'articles de confection et d'habillement, de cuir et chaussures et de produits agricoles et agroalimentaires.

S'agissant de importations, elles concernent notamment les véhicules de tourisme et de transport, les équipements, les produits mécaniques et électriques, les produits agricoles (céréales, lait, pomme de terre...), les tissus et les produits textiles.

BALANCE COMMERCIALE

UNITE : MILLIONS DE DINARS

	10	10	10 mois 2009	VARIATION 09/08	
	mois 2007	mois 2008		M. D.	%
EXPORT	5 114,261	5 794,845	4 716,910	-1 078,0	-18,6
IMPORT	4 364,950	4 614,525	4 164,344	-450,6	-9,8
SOLDE	749,3	1 180,0	552,6	-627,4	-53,2
TC%	117,2	126,6	113,3	-12,3	—

SOURCE : INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

www.cepex.nat.tn

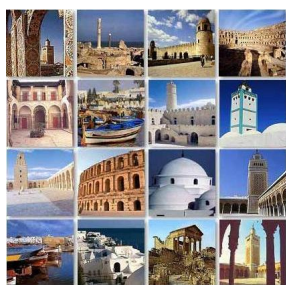
Tourisme 🇧🇩



Du balnéaire, de la thalassothérapie, du culturel, un Sahara exceptionnel et un accueil chaleureux... tant d'arguments ont plaidé en faveur de la Tunisie pour qu'elle demeure la destination préférée des français.

Au 31 décembre 2009 et malgré une conjoncture de crise, les entrées des Français en Tunisie ont été de 1.345.000.

www.bonjour-tunisie.com



centre d'appel Tunisie , centre d'appel Tunis , centre d'appel Bizerte, centre d'appel Djerba , centre d'appel offshore, centre d'appel franco-tunisien , callcenter , call center tunisie , call center , call center tunisie , call center Bizerte , call center Djerba , call center franco-tunisien , franco-tunisien